



DELEGATION REGIONALE DE L'ADAMAOUA
DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-BANYO
SERVICE DE LA PASSATION DES MARCHES PUBLICS

31 MARS 2017

**DECISION N° 012 /D/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-M*BYO/SPM/2017 DU
PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE COTATION
N°005/C/R-AD/D-M*BYO/DDMAP/DDEFOP-M*BYO/CDPMP/2017 DU 27 FEVRIER 2017
POUR L'EXTENSION DE LA CONNEXION INTERNET ET INTRANET À LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU MAYO-BANYO**

**Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Banyo,
(Autorité Contractante)**

- Vu** la constitution ;
Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics
Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination de M. MOHAMADOU AMINOU, Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Banyo ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2016 portant instruction relative à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;
- Considérant** La Demande de Cotation N°005/C/R-AD/D-M*BYO/DDMAP/DDEFOP-M*BYO/CDPMP/2017 du 27 février 2017 pour l'extension de la connexion Internet et Intranet à la Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mayo-Banyo ;
- Considérant** La proposition d'attribution contenue dans la lettre N°2017/008/PA/PR/MINMAP/DRA/DDM*BYO/CDPMP de Monsieur le Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mayo-Banyo respectivement en date du 29 mars 2017 ;
- Considérant** La note de vérification N°025/N/PR/DDMAP-M*BYO/BDCEMP du 31 mars 2017 de Monsieur le Chef de Brigade de Contrôle à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo.

Decide :

Article 1er : Le Marché, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué, à l'entreprise ci-dessous :

Maitre d'Ouvrage Délégué	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) corrigé	Délai d'exécution	Observations
DDEFOP MAYO-BANYO	DDEFOP MAYO-BANYO	INNOVATIVE TECHNOLOGIES, SARL BP : 260 NGAOUNDERE Tel: 675790315 699872604	7 220 050	7 398 926	02 MOIS	ATTRIBUTAIRE

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera, à Mayo-Banyo, le 31 MARS 2017.

Ampliations:

- MINMAP/YDE
- ARMP/AD/NDERE (pour publication)
- SOPECAM/NGDERE (pour publication)
- PREFET M*BANYO
- CDPMP/M*BYO
- DDEFOP M*BYO
- AFFICHAGE
- CHRONOS/ARCHIVES
- DOSSIER

REPUBLIC OF CAMEROON
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
MINISTRY OF PUBLIC CONTRACTS
ADAMAOUA REGIONAL DELEGATION
MAYO-BANYO DIVISIONAL DELEGATION
TENDER BOARD SERVICES
MOHAMADOU AMINOU
Ingénieur principal TGC Assermente
Mle 02-0227 ONIGC

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix Travail Patrie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

SECRETARIAT GENERAL

DELEGATION REGIONALE DE L'ADAMAOUA

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-BANYO

SERVICE DE LA PASSATION DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work- Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

MINISTRY OF PUBLIC CONTRACTS

GENERAL SECRETARIAT

ADAMAOUA REGIONAL DELEGATION

MAYO-BANYO DIVISIONAL DELEGATION

TENDER BOARD SERVICES

31 MARS 2017

COMMUNIQUE N° ~~012~~ /C/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-M'BYO/SPM/ 2017 DU-----

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE COTATION
N°005/C/R-AD/D-M'BYO/DDMAP/DDEFOP-M'BYO/CDPMP/2017 DU 27 FEVRIER 2017
POUR L'EXTENSION DE LA CONNEXION INTERNET ET INTRANET À LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU MAYO-BANYO

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MAYO-BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE, porte à la connaissance du public que :

Par Décision N° ~~012~~ /D/R-AD/D-M'BYO/DDMAP/SPM/2017 DU 31 MARS 2017

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à la Consultation Susmentionnée pour le montant et le délai suivant :

Maitre d'Ouvrage Délégué	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) corrigé	Délai d'exécution	Observations
DDEFOP MAYO-BANYO	DDEFOP MAYO-BANYO	INNOVATIVE TECHNOLOGIES, SARL BP : 260 NGAOUNDERE Tel: 675790315 699872604	7 220 050	7 398 926	02 MOIS	ATTRIBUTAIRE

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projets de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Par ailleurs, les Entreprises Etablissements AUDATECH SARL et Etablissements GONGA sont informées qu'elles n'ont pas été retenues pour non-conformité des offres. Par conséquent elles sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

Ampliations:

- MINMAP/YDE
- ARMP/AD/NDERE (pour publication)
- SOPECAM/NGDERE (pour publication)
- PREFET M'BANYO
- CDPMP/M'BYO
- DDEFOP M'BYO
- AFFICHAGE
- CHRONOS/ARCHIVES
- DOSSIER

Banyo, le 31 MARS 2017
LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS,
MOHAMADOU AMINOU
Ingénieur principal TGC Assermenté
Mle 02-0227 ONIGC